

Hélyot prétend, t. 8, p. 419, que cet Ordre n'a existé qu'en projet.

1381.

ORDRE de l'*Hermine*, en Bretagne. (FRANCE.)

Jean IV, duc de Bretagne, surnommé le Vaillant, avoit triomphé de la maison de Blois son ennemie (1); il étoit maître paisible de toute la Bretagne, et en avoit assuré la tranquillité au dehors par de bons traités. Pour consacrer un si heureux état de choses, il institue l'ordre de l'*Hermine*, mais avec une circonstance qui distingue cet ordre de tous les autres: il y fait entrer un mélange inconnu jusqu'ici de galanterie et de magnificence: des dames y sont admises sous le nom de *chevalereses de l'Hermine*: et le collier qui doit parer les chevaliers se présente avec un air singulier de richesse et de grandeur.

Ce collier étoit composé de deux chaînes d'or

(1) Voyez, sur les démêlés des maisons de Montfort et de Blois, l'Hist. de France de Velly, sous les règnes de Charles V et Charles VI.

dont les deux extrémités étoient attachées à deux couronnes ducales, chacune desquelles renfermoit une hermine passante ; une des couronnes pendoit sur la poitrine, et l'autre sur le col : ces chaînes étoient composées chacune de quatre fermoirs, et ces fermoirs n'étoient qu'une hermine avec un rouleau entortillé autour du corps, sur lequel étoit écrit, *à ma vie* : les rouleaux étoient alternativement émaillés de blanc avec des lettres noires, et de noir avec des lettres blanches : autour du col de chacune des dix hermines, il y avoit un collier d'où pendoit un chaînon de quatre ou cinq anneaux.

On croit que, par les deux couronnes et la devise *à ma vie*, le duc voulut marquer qu'il avoit deux fois exposé sa vie, et qu'il l'exposeroit encore pour soutenir ses droits et sa dignité ; et que, par les hermines et le collier à chaînes pendantes, il faisoit allusion au levrier blanc de Charles de Blois, qui abandonna son maître avant la bataille d'Auray (*Voy.* la note de la page 59 du tome 10 de l'Hist. de France par Velly). Au reste, il est probable que le duc Jean donna le nom de l'hermine à son ordre, parce que les armes de Bretagne étoient des hermines.

ORDRE de l'*Epi.*

Quelque temps après, mais sans date certaine, paroît, dans la même province de Bretagne, un ordre dit de l'*Epi.*

Cet ordre se confondit bientôt avec celui de l'hermine, et on voit qu'il en remplaça le collier par le sien.

Ce collier étoit d'or, composé d'épis de blé entrelacés, et terminé par une hermine pendante attachée au collier avec deux chaînes, et portée sur une motte de gazon de sinople, c'est-à-dire, verte, autour de laquelle on lisoit la devise, *à ma vie*; le tout ainsi qu'on le voit, page 155, pl. X, n° 5.

On pense que, par les épis, l'intention du fondateur fut de marquer les soins que lui et ses prédécesseurs s'étoient donnés pour rendre la Bretagne fertile en toute sorte de grains.

Les ducs de Bretagne étoient grands-maitres de ces ordres, qui se sont éteints par la réunion de cette province à la France.
